

Le château de La Noue mis en vente par l'hôpital de Vierzon

Le centre hospitalier de Vierzon a mis en vente le château de La Noue. Il est proposé en exclusivité, au prix de 430.000 €, sur le site internet de Mercure Forbes global properties.



Pour l'éventuel nouveau propriétaire, les travaux ne manqueront pas (toutes les huisseries par exemple, comme on peut le voir sur ce cliché), même si la toiture a été refaite après la tempête de 1999.

Le groupe Mercure Forbes global properties est spécialisé dans la vente de châteaux et de propriétés rurales dites « de charme et de caractère ». Il propose donc, en exclusivité, le château de La Noue, ses 450 mètres carrés, ses quinze pièces dont onze chambres et deux salles de bains, au prix de 430.000 €. Sur le site internet de cet acteur majeur de l'immobilier de prestige, la description du bien démarre ainsi : « Au sein du centre hospitalier de Vierzon, un château datant de 1640, d'une superficie d'environ 450 m², est à rénover. Ce bien comprend également un pigeonnier, un puits inscrit aux Monuments historiques, une tour, ainsi qu'une dépendance restaurée de 500 m². Il est situé sur un terrain d'environ 5.000 m², en cours de bornage ». Suit une description précise des lieux (entresol, rez-de-chaussée, premier étage, combles, dépendances, tour, pigeonnier, parc).

Voilà plus de soixante ans que le château de La Noue appartient au centre hospitalier de Vierzon (*). En 1947, le château arrive dans le giron de la commune pour servir d'hospice. Elle le prête à l'hôpital vers 1950. Il y logea jusqu'à soixante-cinq personnes âgées. Des pavillons accueillant des services gériatriques sont construits à proximité dès le milieu des années 1950, prémices de l'actuelle maison médicale (le premier pavillon accueillit jusqu'à quarante-huit personnes). La ville cède La Noue à l'établissement de soins en 1964 (voir ci-dessous son histoire en bref). Soixante ans après, cela n'a pas donné le moindre privilège d'information à la municipalité. Maire de Vierzon, donc présidente du conseil de surveillance de l'hôpital, Corinne Ollivier avoue avoir « appris la nouvelle incidemment, au détour d'une conversation sur un autre sujet ». Elle le regrette. « Le procédé est un peu trivial. Il y a quelques difficultés de communication avec la direction ces derniers temps (**). » Cela étant, elle n'y voit pas d'inconvénient de principe. « Sur le fond, il n'y a pas de sujet, surtout si ça peut faciliter le financement de la

réhabilitation de l'Éhpad de La Noue. Par ailleurs, si un projet permet de rénover le château, ce sera parfait. Je serai néanmoins vigilante sur ce que sera ce projet près de l'Éhpad et du centre de loisirs. »Maryvonne Roux, adjointe à la maire déléguée à la santé et déléguée syndicale FO, l'a également appris par hasard. « Nous n'avons pas été tenus au courant, ni au conseil de surveillance de décembre, ni lors de celui de janvier, peut-être sera-ce le cas au cours de celui du 28 février... Au-delà du problème de communication, on sait bien que l'hôpital n'a pas les moyens de l'entretenir, alors si un projet sérieux naît de cette vente, ce sera magnifique. Je ne pourrais que m'en féliciter. »

Frédéric Morillon, ex-adjoint au maire chargé du patrimoine auprès du maire Jean Rousseau, et président du Cercle historique du pays de Vierzon, affirme « qu'on ne peut pas être contre un projet qui rendrait toute sa beauté au château de La Noue ». Il relève toutefois « quelques problèmes à résoudre : Il est coincé entre l'Éhpad, sa chaufferie et le centre de loisirs. Comment isoler une parcelle pour que vive un projet, hôtel ou chambres d'hôtes par exemple? Quid du puits qui est classé? Par ailleurs, je ne suis pas spécialiste de l'immobilier, mais la masse de travaux s'annonce importante et devra se faire sous le regard de l'architecte des bâtiments de France. Entre le prix de vente et celui de la rénovation, l'addition s'annonce donc salée. Mais bon, je serais ravi que ce château maltraité revive. »